

Pour diffusion immédiate

Début des travaux de la future plage de Verdun

Montréal, le 27 juin 2017 – L'aménagement de la plage urbaine de Verdun commencera dès l'été 2017 après l'octroi, lors de la séance du conseil d'arrondissement du 27 juin, de deux contrats pour les travaux de la portion terrestre et celle du littoral. Située derrière l'Auditorium de Verdun, près du parc Arthur-Therrien, la plage urbaine fait partie des legs du 375^e et des projets prioritaires du plan de l'eau de la métropole. Elle s'inscrit dans la volonté de l'arrondissement de redonner accès au fleuve à la population verdunoise et montréalaise.

Ce projet, qui s'inscrit dans l'Entente sur la Trame verte et bleue du Grand Montréal, est rendu possible grâce à la contribution financière de 2,7 M\$ consentie à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Le projet bénéficie également du soutien financier de 1 M\$ de la Ville de Montréal dans le cadre des legs du 375^e anniversaire de Montréal. Au total, l'aménagement de la plage de Verdun représente un investissement de 4,3 M\$.

L'administration municipale travaille depuis plus de 18 mois avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'obtenir les divers permis et autorisations requis pour le projet ainsi qu'avec le ministère des Pêches et Océans Canada pour les travaux dans le littoral. L'arrondissement s'est engagé à mettre en œuvre des mesures compensatoires afin de bonifier l'habitat du poisson aux abords du projet de plage urbaine.

Travaux préparatoires

Afin d'aménager ce nouvel espace public, l'arrondissement a réalisé plusieurs travaux préparatoires au cours des derniers mois sur le site du projet. Ces travaux comprenaient des relevés d'arpentage, des suivis biologiques ainsi que la caractérisation des sols. L'arrondissement a procédé également à l'abattage sélectif de certains arbres. Pour faire suite à un inventaire exhaustif des arbres, l'arrondissement s'engage par ailleurs à planter un minimum de deux arbres pour chaque arbre coupé. La relocalisation de couleuvres brunes sera réalisée avant le début des travaux en juillet.

Deux appels d'offres

D'abord sujet à un premier appel d'offres en février 2017, le conseil d'arrondissement a pris la décision d'annuler l'octroi du contrat, car la plus basse soumission conforme était nettement plus élevée que les estimations.

Tout en respectant la vision initiale, celle d'un lieu de détente, naturel et accessible, l'arrondissement a révisé le projet pour réduire les interventions coûteuses. La quantité de béton utilisé, le nombre d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées plantés la première année et la superficie de certaines interventions telles que l'utilisation de pavé uni ont notamment été réduits. La zone de baignade est néanmoins demeurée protégée, ensablée et de même dimension.

Puis, l'arrondissement a lancé deux appels d'offres en juin 2017 en distinguant les travaux sur les berges de ceux dans le littoral, afin de bénéficier de l'expertise de firmes spécialisées selon les travaux requis. Au final, cette stratégie aura permis de réduire les coûts du projet de près de 2 M\$. Le premier contrat a été octroyé à Les constructions H2D inc. et le deuxième à Deric construction inc.

La Trame verte et bleue du Grand Montréal

Le projet de la plage de Verdun profite des ententes conclues entre le gouvernement du Québec et la CMM afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Axée sur la protection de l'environnement, la mise en place de la Trame verte et bleue permettra aux citoyens et aux visiteurs de profiter des milieux naturels protégés. Ceux-ci seront accessibles et se multiplieront à l'échelle du Grand Montréal, créant un vaste réseau d'espaces verts et bleus. Favorisant le transport actif, la Trame intégrera les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à l'attractivité du Grand Montréal. Par ailleurs, l'ensemble des projets financés dans le cadre de la Trame verte et bleue constitue un legs pour le 375^e anniversaire de fondation de Montréal.

Pour de plus amples renseignements sur la Trame verte et bleue, consultez le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal : www.cmm.qc.ca

Pour plus de renseignements sur les travaux de la plage urbaine de Verdun, les citoyens peuvent communiquer avec le 311 et consulter le site Internet de l'arrondissement de Verdun : ville.montreal.qc.ca/verdun.

Source : Arrondissement de Verdun

Renseignements :

Céline Vaillancourt

Chargée de communication – responsable d'activités

Arrondissement de Verdun

Tél. : 514 765-7282

celine.vaillancourt@ville.montreal.qc.ca

Bas de vignette pour l'image de la plage :

Début des travaux de la future plage de Verdun

L'aménagement de la plage urbaine de Verdun commencera dès l'été 2017. Située derrière l'Auditorium de Verdun, près du parc Arthur-Therrien, la plage urbaine fait partie des legs du 375^e et des projets prioritaires du plan de l'eau de la métropole.